



## JOBS AND OPPORTUNITIES

### News Release

For Immediate Release

Governments of Canada and Northwest Territories finalize agreement to help people in the Northwest Territories get jobs

**August 12, 2014    Yellowknife, Northwest Territories    Employment and Social Development Canada**

The Honourable Bernard Valcourt, Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development, on behalf of the Honourable Jason Kenney, Minister of Employment and Social Development, and the Honourable Jackson Lafferty, Northwest Territories Deputy Premier and Minister of Education, Culture and Employment today announced that the Canada Job Fund, which includes the creation of the Canada Job Grant, has been signed by the governments of Canada and the Northwest Territories to help connect Canadians with available jobs.

The Canada Job Grant is an innovative, employer-driven approach to help Canadians gain the skills and training they need to fill available jobs. It is designed to be flexible enough to meet the needs of businesses of all sizes, in all industries and regions. By requiring employers to put more skin in the game, the Canada Job Grant will result in training that leads to guaranteed jobs. The Canada Job Grant will be delivered through the new Canada–Northwest Territories Job Fund Agreement (formerly known as a Labour Market Agreement).

Through this agreement, the Government of Canada will transfer over \$1.1 million to the Government of the Northwest Territories to ensure that northerners have the skills needed in today's economy.

### Quick Facts

- According to the Conference Board of Canada, real economic growth in the Northwest Territories is expected to rise by 1.3 percent in 2014, by 2.5 percent in 2015 and by a robust 7.9 percent in 2016.
- BuildForce Canada has noted that the Northwest Territories generates nearly 50 percent of all economic activity in Canada's territories.
- The Canada Job Grant will provide employers with up to \$10,000 for training costs such as tuition and training materials for an individual worker.
- The Government of Canada provides over \$19 million annually in support of skills training in the Northwest Territories.

### Quotes

*"Our government's top priorities are creating jobs, economic growth and long-term prosperity. The Canada Job Grant is part of our commitment to address the paradox of too many Canadians without jobs in an economy of too many jobs without Canadians. With employers' skin in the game, the Canada Job Grant will lead to a guaranteed job. Helping employers train Canadians for jobs that need to be filled will help their businesses grow and succeed. And that is good news for the economy of the Northwest Territories."*

– The Honourable Jason Kenney, Minister of Employment and Social Development

Canada 



*“Our government is committed to creating jobs, economic growth and long-term prosperity. The Canada Job Grant will give northerners the skills employers are looking for in today’s economy. This new initiative will lead to guaranteed jobs, which will further the economic success of the Northwest Territories.”*

–The Honourable Bernard Valcourt, Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development

*“Working with the Government of Canada to help provide responsive and flexible funding programs that meet the training needs and skills development of our Northern residents is a priority for our Government. The Canada-Northwest Territories Job Fund is just one of the many programs that individuals and employers can access and we are happy to be able to continue to work with our partners at all levels of government to help improve the employability and job satisfaction of all our residents.”*

–The Honourable Jackson Lafferty, Minister of Education, Culture and Employment, Government of the Northwest Territories

## **Associated Links**

[Canada Job Grant](#)

- 30 -

## **Contacts**

Alexandra Fortier  
Office of the Minister  
819-994-2482

Media Relations Office  
Employment and Social Development Canada  
819-994-5559

[media@hrsdc-rhdcc.gc.ca](mailto:media@hrsdc-rhdcc.gc.ca)

[Follow us on Twitter](#)

Amber George  
Communications and Public Affairs  
Education, Culture and Employment  
867-920-3059  
[amber\\_george@gov.nt.ca](mailto:amber_george@gov.nt.ca)

---

# Backgrounder

---

## Canada–Northwest Territories Job Fund

The Labour Market Agreements, created in 2007, are being transformed into the new Canada Job Fund to ensure greater employer involvement in training. Through the Canada Job Fund, the Government of Canada will transfer approximately \$1.1 million to the Government of the Northwest Territories. This includes the Northwest Territories' per capita share of the Canada Job Fund and \$500,000 in supplementary funding to recognize the distinct labour market needs of the territories.

## Canada Job Grant

The Canada Job Grant will help Canadians get the training they need for available jobs and put skills training decisions in the hands of employers. It will provide up to \$15,000 per person for training costs such as tuition and training materials, which includes up to \$10,000 in federal contributions. Employers will be required to contribute on average one-third of the total costs of training. The Northwest Territories will be developing the Canada Job Grant over the coming months.

The provinces and territories will have full flexibility on the source of funds for the Canada Job Grant. They may be sourced from provincial/territorial allocations under the Canada Job Fund, the Labour Market Development Agreements or provincial/territorial sources.

The Canada Job Grant will be for short-duration training provided by an eligible third-party trainer, such as community colleges, career colleges, trade union centres and private trainers. Training can be provided in a classroom, on site at a workplace or online.

All private and not-for-profit businesses with a plan to train Canadians for a new or better job will be eligible to apply for a Canada Job Grant, once implemented.

The Canada Job Grant will be flexible enough to meet the needs of businesses of all sizes, in all industries and regions. Small businesses will benefit from flexible arrangements, such as the potential to count wages as part of the employer contribution. This will help ensure that all businesses, regardless of size, can fully participate in the Canada Job Grant.

The Canada Job Grant will ensure that employers participate meaningfully as partners in the skills training system, sharing in the associated costs. This will ensure that training is better aligned with job opportunities, particularly in sectors facing skills mismatches and labour shortages.

The Canada Job Grant is strongly supported by employers and other stakeholders, including:

- The Building and Construction Trades Department, AFL-CIO;
- National Association of Career Colleges;
- Canadian Federation of Independent Business;
- Canadian Manufacturers & Exporters;
- Canadian Construction Association;
- Information Technology Association of Canada;
- Canadian Welding Bureau;
- Engineers Canada;
- Progressive Contractors Association;
- Christian Labour Association of Canada;
- Canadian Home Builders' Association;
- Canadian Shipowners Association;
- Canadian Electricity Association;

- Canadian Institute of Plumbing and Heating;
- Merit Canada;
- Polytechnics Canada;
- Prospectors and Developers Association of Canada;
- Chemistry Industry Association of Canada; and
- Aerospace Industry Association of Canada.

### Communiqué

Pour diffusion immédiate

Les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest finalisent une entente visant à aider les citoyens des Territoires du Nord-Ouest à obtenir un emploi

**Le 12 août 2014    Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)    Emploi et Développement social Canada**

Le ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord, l'honorable Bernard Valcourt, au nom du ministre de l'Emploi et du Développement social, l'honorable Jason Kenney, et le vice-premier ministre et ministre de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi des Territoires du Nord-Ouest, l'honorable Jackson Lafferty, ont annoncé aujourd'hui que les gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest ont signé l'entente sur le Fonds du Canada pour la création d'emplois, laquelle prévoit la création de la Subvention canadienne pour l'emploi, afin de jumeler les travailleurs avec les emplois disponibles.

La Subvention canadienne pour l'emploi est le fruit d'une approche innovatrice dirigée par les employeurs et visant à aider les travailleurs canadiens à acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour obtenir les postes vacants. Elle est suffisamment souple pour répondre aux besoins des entreprises de toutes tailles, dans tous les secteurs et dans toutes les régions. En exigeant des employeurs qu'ils s'investissent davantage dans la formation des travailleurs, la Subvention canadienne pour l'emploi permettra aux chercheurs d'emploi d'obtenir une formation menant à un emploi garanti. Le programme sera exécuté en vertu de l'entente Canada – Territoires du Nord-Ouest sur le Fonds pour la création d'emplois (anciennement connue sous le nom d'entente sur le marché du travail).

Dans le cadre de cette entente, le gouvernement du Canada transférera plus de 1,1 million de dollars au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, afin que les citoyens du Nord acquièrent les compétences nécessaires pour contribuer à l'économie d'aujourd'hui.

### Les faits en bref

- Selon le Conference Board du Canada, la croissance économique réelle des Territoires du Nord-Ouest devrait s'élever à 1,3 % en 2014, à 2,5 % en 2015 et à 7,9 % en 2016, un rendement remarquable.
- ConstruForce Canada a noté que les Territoires du Nord-Ouest génèrent près de 50 % de toute l'activité économique des territoires canadiens.
- La Subvention canadienne pour l'emploi accorde aux employeurs jusqu'à 10 000 \$ par travailleur pour assumer les coûts de formation. Cette somme peut être appliquée notamment aux frais de scolarité et aux manuels de cours.
- Le gouvernement du Canada verse plus de 19 millions de dollars par année à l'appui de la formation dans les Territoires du Nord-Ouest.

### Citations

*« Les priorités de notre gouvernement sont la création d'emplois, la croissance économique et la prospérité à long terme. La Subvention canadienne pour l'emploi s'inscrit dans l'engagement que nous avons pris, celui de remédier au paradoxe d'un trop grand nombre de travailleurs sans emploi dans une économie caractérisée par un trop grand nombre d'emplois sans travailleurs. En amenant les employeurs à s'investir davantage, la Subvention canadienne pour l'emploi mènera à des emplois garantis. En aidant les employeurs à former des*

*travailleurs en fonction des postes à doter, nous aiderons les entreprises à croître et à prospérer. C'est de bon augure pour l'économie des Territoires du Nord-Ouest. »*

– L'honorable Jason Kenney, ministre de l'Emploi et du Développement social

*« Notre gouvernement est résolu à créer des emplois, à stimuler la croissance économique et à favoriser la prospérité à long terme. La Subvention canadienne pour l'emploi permettra aux citoyens du Nord d'acquérir les compétences que recherchent les employeurs dans l'économie d'aujourd'hui. Cette nouvelle initiative mènera à des emplois garantis, qui contribueront au succès économique des Territoires du Nord-Ouest. »*

– L'honorable Bernard Valcourt, ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord

*« Collaborer avec le gouvernement du Canada pour offrir des programmes de financement adaptés et souples qui répondent aux besoins en matière de formation et contribuent au perfectionnement des compétences des résidents du Nord de notre pays figure au nombre des priorités de notre gouvernement. L'entente Canada – Territoires du Nord Ouest sur le Fonds pour la création d'emplois permet l'exécution de l'un des nombreux programmes auxquels les particuliers et les employeurs peuvent avoir accès; nous sommes heureux de pouvoir continuer à collaborer avec nos partenaires de tous les ordres de gouvernement pour améliorer l'employabilité et la satisfaction au travail de tous nos résidents. »*

– L'honorable Jackson Lafferty, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

## **Liens connexes**

[Subvention canadienne pour l'emploi](#)

- 30 -

## **Personnes-ressources**

Alexandra Fortier  
Cabinet du ministre  
819-994-2482

Bureau des relations avec les médias  
Emploi et Développement social Canada  
819-994-5559

[media@hrsdcc-rhdcc.gc.ca](mailto:media@hrsdcc-rhdcc.gc.ca)

[Suivez-nous sur Twitter](#)

Amber George  
Communications et Affaires publiques  
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation  
867-920-3059  
[amber\\_george@gov.nt.ca](mailto:amber_george@gov.nt.ca)

---

# Document d'information

---

## Fonds Canada – Territoires du Nord-Ouest pour la création d'emplois

Créées en 2007, les ententes sur le marché du travail actuelles deviendront le nouveau Fonds canadien pour l'emploi. Grâce à ce fonds, le gouvernement du Canada transférera environ 1,1 million de dollars au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Ce montant correspond à la quote-part par habitant du Fonds du Canada pour la création d'emplois qui revient aux Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'à un montant supplémentaire de 500 000 \$ visant à répondre aux besoins particuliers des territoires en matière de main-d'œuvre.

## Subvention canadienne pour l'emploi

Le programme Subvention canadienne pour l'emploi aidera les travailleurs à obtenir la formation dont ils ont besoin pour occuper les emplois disponibles, et il confiera aux employeurs les décisions relatives à l'acquisition de compétences professionnelles. Il contribuera, à hauteur de 15 000 \$ par personne (y compris jusqu'à 10 000 \$ en contributions fédérales), aux coûts de la formation tels que l'inscription et le matériel de formation. Les employeurs seront tenus de verser une somme équivalente en moyenne au tiers du coût total de la formation. Les Territoires du Nord-Ouest instaureront la Subvention canadienne pour l'emploi dans les mois à venir.

Les provinces et les territoires auront toute la souplesse voulue pour financer la Subvention canadienne pour l'emploi. Ils pourront puiser dans les affectations provinciales ou territoriales découlant du Fonds du Canada pour la création d'emplois, dans le budget des ententes sur le développement du marché du travail ou dans des sources provinciales ou territoriales.

La Subvention canadienne pour l'emploi ciblera la formation de courte durée donnée dispensée par des organismes de formation indépendants admissibles, par exemple, des collèges communautaires, des collèges d'enseignement professionnel, des centres de formation syndicaux et des formateurs privés. La formation pourra être donnée en classe, en milieu de travail ou en ligne.

Toutes les entreprises du secteur privé et les organismes sans but lucratif disposant un plan de formation visant à permettre à des Canadiens d'occuper des emplois nouveaux ou meilleurs pourront faire une demande de Subvention canadienne pour l'emploi, dès que celle-ci sera mise en œuvre.

La Subvention canadienne pour l'emploi sera suffisamment souple pour répondre aux besoins des entreprises de toutes les tailles, de tous les secteurs et de toutes les régions. Les petites entreprises bénéficieront d'ententes souples, permettant entre autres de compter les salaires dans la contribution de l'employeur. Ainsi, toutes les entreprises, indépendamment de leur taille, pourront participer pleinement à la Subvention canadienne pour l'emploi.

La Subvention canadienne pour l'emploi garantira que les employeurs participeront véritablement, en tant que partenaires, au système de formation axée sur les compétences et assumeront une partie des coûts associés. Ainsi, la formation correspondra davantage aux possibilités d'emploi, en particulier dans les secteurs qui connaissent un déséquilibre des compétences et des pénuries de main-d'œuvre

- La Subvention canadienne pour l'emploi bénéficie d'un solide appui de la part des employeurs et d'autres intervenants, y compris les suivants : le Département des métiers de la construction, FAT-COI;
- l'Association nationale des collèges de carrière;
- la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante;
- Manufacturiers et Exportateurs du Canada;
- l'Association canadienne de la construction;
- l'Association canadienne de la technologie de l'information;
- le Bureau canadien du soudage;
- Ingénieurs Canada;

- la Progressive Contractors Association;
- l'Association chrétienne du Canada;
- l'Association canadienne des constructeurs d'habitations;
- l'Association des armateurs canadiens;
- l'Association canadienne de l'électricité;
- l'Institut canadien de plomberie et de chauffage;
- Merit Canada;
- Polytechnics Canada;
- l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs;
- l'Association canadienne de l'industrie de la chimie;
- l'Association des industries aérospatiales du Canada.